

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la
LA MAIRIE
DE LAGARDE-MARC-LA-TOUR :

Le JEUDI 16 DECEMBRE 2021
à 19 HEURES 30

En session ORDINAIRE

<h2>ORDRE DU JOUR :</h2>

Ordre du jour :

- ✓ Augmentation de crédits
- ✓ Autorisation d'engager les dépenses d'investissement
- ✓ Demandes de subvention DETR 2022 (Ordinateurs école et défibrillateurs)
- ✓ Indemnisation des heures supplémentaires
- ✓ Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel
- ✓ Travaux à l'étang suite à vidange
- ✓ Transfert de voirie entre le département et la commune
- ✓ Poste d'agent recenseur (modification de la dernière délibération)
- ✓ Création de deux postes (technique et écoles)
- ✓ Création du budget lotissement
- ✓ Bien de section (Mestre)
- ✓ Mise à jour du tableau de classement des voies communales (moulin de Boussac)
- ✓ Questions diverses